EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU **29 septembre 2017 à 18 h 00**

AUJOURD'HUI **vingt neuf septembre deux mille dix sept**

LE CONSEIL MUNICIPAL de la Ville de Clermont-Ferrand, convoqué par Monsieur le Maire le 22 septembre 2017, s'est réuni dans la salle ordinaire des séances.

Après avoir ouvert la séance, Monsieur le Maire procède à l'appel.

Etaient présents Mmes et MM. les Membres du Conseil dont les noms suivent :

Olivier BIANCHI, Maire, présidant la séance

Présent(e)s :	**Olivier BIANCHI, Françoise NOUHEN, Christine DULAC-ROUGERIE, Monique BONNET, Manuela FERREIRA DE SOUSA, Philippe BOHELAY, Simon POURRET, Isabelle LAVEST, Grégory BERNARD, Cécile AUDET, Jérôme GODARD, Cyril CINEUX, Jérôme AUSLENDER, Nicaise JOSEPH, Marion CANALES, Saïd Akim BARA, Gérard BOHNER, Nicolas BONNET, Dominique ADENOT, Géraldine BASTIEN, Valérie BERNARD, Christophe BERTUCAT, Dominique BRIAT, Edith CANDELIER, Jean-Christophe CERVANTES, Alparslan COSKUN, Louis COUSTÈS, Sondès EL HAFIDHI, Magali GALLAIS, Pascal GUITTARD, Christiane JALICON, Claudine KHATCHADOURIAN-TECER, Alain LAFFONT, Marianne MAXIMI, Abdelmajid MELLOUKI, Pierre MIQUEL, Fabienne MONTEL, Didier MULLER, Florent NARANJO, Christian PORTEFAIX, Nicole PRIEUX, Dominique ROGUE-SALLARD, Laurence SCHLIENGER, Sylviane TARDIEU, Odile VIGNAL, Guillaume VIMONT**
Excusé(e)s ayant donné pouvoir :	**Jean-Luc BLANC à Christiane JALICON, Jean-Pierre BRENAS à Edith CANDELIER, Nadia GUERMIT-MAFFRE à Louis COUSTÈS, Patricia GUILHOT à Laurence SCHLIENGER, Jean-Pierre LAVIGNE à Fabienne MONTEL**
Excusé(e)s :	**François BARRIÈRE**
Absent(e)s :	**Anne FAUROT, Isabelle PADOVANI, Antoine RECHAGNEUX**
Secrétaire :	**Marianne MAXIMI**

Monsieur Dominique ADENOT arrive pendant la présentation de la question n°1.
Madame Sylviane TARDIEU arrive pendant le débat de la question n°1 (fin du pouvoir donné à Monsieur Jean-Christophe CERVANTES).
Madame Géraldine BASTIEN arrive pendant la présentation de la question n°4.
Madame Valérie BERNARD quitte la séance pendant la présentation de la question n°7 et donne pouvoir à Madame Cécile AUDET.
Monsieur Alain LAFFONT quitte la séance pendant la présentation de la question n°7 et donne pouvoir à Monsieur Florent NARANJO.
Madame Isabelle LAVEST quitte la séance avant le vote de la question n°11 et donne pouvoir à Monsieur Grégory BERNARD.
Monsieur Christian PORTEFAIX quitte la séance avant le vote de la question n°11 et donne pouvoir à Monsieur Didier MULLER.

Rapport N° 30

SOUTIEN À LA VIE ASSOCIATIVE - SUBVENTIONS DE FONCTIONNEMENT

Dans le cadre du soutien à la vie associative, la Ville met en place chaque année une enveloppe destinée à l'attribution de subventions de fonctionnement, auxquelles les associations peuvent prétendre par une demande et un dépôt de dossier.

Les crédits étant inscrits au budget, il vous est proposé, en accord avec votre commission :
- d'approuver la répartition des aides financières accordées aux associations ci-après, pour un montant global de 4 000 €
- d'autoriser le versement, en temps utile, de ces subventions aux associations concernées.

ASSOCIATION CARTOPHILIQUE CLERMONTOISE (ACC).

L'objet de l'association est de promouvoir la carte postale ancienne et moderne et de contribuer ainsi à la conservation du patrimoine historique.

Son objectif est également d'être le facilitateur du rapprochement des collectionneurs par la mise en place de bourses d'échanges, de conférences, d'expositions et de participer régulièrement à des salons.

Budget annuel de l'association :	8 300 €
Subvention accordée en 2016 :	200 €
Subvention sollicitée :	200 €
Subvention proposée :	200 €

LE CHANTIER 1848

L'objet de l'association est la création de liens sociaux à travers des projets culturels. Elle s'adresse à des personnes isolées ou fragiles (psychologiquement, socialement ou financièrement) pour les conduire à des productions et des rencontres culturelles.

Constitués en groupes de travail périodiques (ateliers hebdomadaires) les adhérents, au nombre de 35, travaillent sur des œuvres collectives ou individuelles et participent ainsi à des créations, des expositions ou des ventes dans les locaux de l'association.

Budget annuel de l'association :	5 340 €
Subvention accordée en 2016 :	1 000 €
Subvention sollicitée :	1 000 €
Subvention proposée :	1 000 €

ASSOCIATION DES AMIS DU TEMPS DES CERISES

L'association se donne pour objet l'organisation, dans l'esprit de l'éducation populaire, de conférences, débats, expositions et concerts avec une programmation annuelle d'une vingtaine de rendez-vous portant sur l'actualité politique, théâtrale ou littéraire.

Budget annuel de l'association :	4 200 €
Subvention accordée en 2016 :	1 000 €
Subvention sollicitée :	1 000 €
Subvention proposée :	1 000 €

GROUPE UNIONISTE AGAPE

L'objet de l'association, sur les fondements de l'éducation populaire, est d'accompagner les groupes de scouts (Éclaireurs unionistes, Éclaireurs de France et Scouts de France) dans une démarche éducative et récréative contribuant à la formation morale, civique, sociale, économique, artistique et physique de ses adhérents.

L'association a une offre variée d'activités à travers des camps mis en place sur des week-ends et pendant les périodes de vacances scolaires.

Budget annuel de l'association :	4 500 €
Subvention accordée en 2016 :	600 €
Subvention sollicitée :	600 €
Subvention proposée :	600 €

LES AMIS DE L'ÉCOLE PUBLIQUE ANATOLE FRANCE DE CLERMONT-FERRAND

Cette association a pour objet de favoriser, développer et promouvoir des actions et des activités dans un champ d'intervention artistique, culturel, éducatif, social, festif, événementiel, sportif et scientifique.

Parmi ses actions, l'association propose de faire découvrir le milieu du théâtre (régisseurs, compagnies, comédiens, …) et les salles de proximité à une population non avertie et non sensibilisée au spectacle. L'association propose également d'accompagner les enfants et leurs familles à devenir spectateurs, en étant à leur côté dans la découverte des spectacles.

Budget annuel de l'association :	8 300 €
Subvention accordée en 2016 :	1 000 €
Subvention sollicitée :	1 000 €
Subvention proposée :	1 000 €

SOLIDARITE TCHETCHENIE 63

Cette association a pour objet de sensibiliser, informer et mobiliser l'opinion publique pour l'arrêt de la guerre et d'exprimer une solidarité avec la population tchétchène. L'association milite également afin d'aider les réfugiés de ce pays.

Budget annuel de l'association :	430 €
Subvention accordée en 2016 :	0 € (200€ en 2014)
Subvention sollicitée :	200 €
Subvention proposée :	200 €

DELIBERATION

La proposition mise aux voix est adoptée à l'unanimité et convertie en délibération.

Pour ampliation certifiée conforme.

Fait à Clermont-Ferrand, le 09 octobre 2017

Pour le Maire et par délégation
L'Adjoint,

Philippe BOHELAY